

Recruter sans discriminer : formation obligatoire à la non-discrimination à l'embauche

1 jour (7h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 10/12/2024

À partir de 440€ NET

Cette formation vous permettra de répondre à votre obligation et d'ajuster vos pratiques en matière de recrutement

Objectifs

L'obligation [loi Égalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017] de formation à la non-discrimination à l'embauche oblige à répondre à cette obligation et à ajuster vos pratiques en matière de recrutement. Cette formation obligatoire concerne les entreprises d'au moins 300 salariés. Elle concerne également toutes les entreprises spécialisées dans le recrutement, quel que soit leur effectif. Un renouvellement doit être effectué au moins une fois tous les 5 ans.

Compétences visées

- Maîtriser le cadre juridique en matière de non-discrimination
- Identifier les risques de discrimination lors du recrutement et sécuriser ses pratiques
- Mettre en place des mesures préventives à chaque stade du recrutement

Public

Formation destinée prioritairement aux personnes participant à des actions de recrutement

Prérequis : Aucun Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation .

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Définition et enjeux des discriminations

- Connaître les motifs de discriminations
- Identifier les différentes formes de discrimination à l'embauche directe et indirecte
- L'évolution du cadre légal en matière de non-discrimination : loi, jurisprudence et sanctions

Recruter sans discriminer : formation obligatoire à la non-discrimination à l'embauche

- Rappel des obligations et règles essentielles en matière de recrutement
- Identifier les différences de traitement admises
- Les risques encourus : sanctions civiles et pénales
- Atelier sur les attitudes à adopter face à des actes identifiés.

Sécuriser chaque étape de son processus de recrutement


- Identifier ses propres préjugés et stéréotypes à partir de situations vécues
- Cadrer le besoin dès le début du recrutement : de l'analyse du besoin à la rédaction de l'offre
- Identifier les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être directement liés au poste et à son exercice
- Eclaircir les zones d'ombre (apriori /préjugés) : rédiger une offre d'emploi précise
- Communiquer de façon neutre en se centrant sur les compétences et les expériences

Cas pratique : analyse d'offres d'emploi pour détecter des critères « discriminants »

- Assurer un traitement similaire à tous les candidats : rester objectif tout au long du processus
- Déterminer des critères objectifs de sélection et construire sa grille d'entretien
- Savoir justifier la non-adéquation du profil au regard des compétences et expériences requises
- Adopter des mesures préventives de non-discrimination
- Mise en situation / Jeux de rôle

Dates & lieux

 27 septembre 2024


 Classe virtuelle


€ 440.00

 21 novembre 2024


 La Roche sur Yon

€ 440.00

 11 mars 2025

 Laval

€ 440.00

 14 mars 2025

 Classe virtuelle

€ 440.00

Recruter sans discriminer : formation obligatoire à la non-discrimination à l'embauche

-  18 mars 2025
-  Le Mans
-  440.00
-  25 avril 2025
-  La Roche sur Yon
-  440.00
-  15 mai 2025
-  Angers
-  440.00
-  18 novembre 2025
-  Le Mans
-  440.00
-  06 octobre 2025
-  Nantes / St-Herblain
-  440.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formation

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être (Jeu interactif introductif, exemples concrets : vidéos, chiffres et études, mise en situation, QCM, exercices d'application, ..)

Nombre de participants : Groupe de 4 à 12 participants

Recruter sans discriminer : formation obligatoire à la non-discrimination à l'embauche

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles. Formateur expert en ressources humaines ayant exercé une fonction RH en entreprise, Droit du travail, Droit social avec expérience significative dans la formation et l'accompagnement des entreprises

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages Centres de formation la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques. Une ergonomie simple et adaptée. Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.